

LETTRE AUX ACTIONNAIRES

Offre Publique d'Achat initiée par Guerbet

Avril 2023



Nicolas REYMOND
Directeur Général d'Intrasense

Madame, Monsieur, Cher actionnaire,

Comme vous le savez certainement, Intrasense fait l'objet d'une Offre Publique d'Achat volontaire de la part du groupe français Guerbet. Déclarée conforme par l'AMF le 4 avril 2023 et ouverte à partir du 6 avril 2023, l'Offre a reçu un avis favorable du Conseil d'administration d'Intrasense qui vous recommande, à l'unanimité, d'apporter vos actions à l'Offre vous offrant ainsi la possibilité de bénéficier d'une liquidité immédiate.

Intrasense dispose d'un savoir-faire unique dans le domaine des solutions logicielles en imagerie médicale et pourra, grâce à cette Offre, capitaliser sur la dimension internationale du groupe Guerbet et bénéficier de l'expertise d'un leader mondial de l'imagerie médicale. L'Offre de Guerbet permettra également à Intrasense de compléter son offre de produits et de bénéficier de la capacité financière d'un acteur majeur pour réaliser les investissements nécessaires à son plan de croissance. La complémentarité entre les deux acteurs donnera ainsi l'opportunité à Guerbet de valoriser à terme sa technologie et ses algorithmes d'intelligence artificielle. Une collaboration dans le domaine de l'oncologie est en place depuis plusieurs semaines et un accord de licence sera signé d'ici la fin du 1^{er} semestre 2023,

permettant à Intrasense d'intégrer et de commercialiser les algorithmes d'intelligence artificielle de Guerbet au sein de ses plateformes logicielles. Ainsi, grâce à ses nombreux atouts, Intrasense, structure autonome en lien avec Guerbet, ambitionne d'accélérer son développement sur ses marchés.

A partir du 6 avril 2023 et ce jusqu'au 15 mai 2023 inclus, il vous est donc proposé d'apporter vos actions Intrasense à l'Offre au prix de 0,44€ par action, soit :

- une prime de 34,1% par rapport au dernier cours de bourse constaté avant le communiqué d'annonce de l'Offre en date du 11 janvier 2023 ;

- une prime de 35,6% par rapport à la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes sur le dernier mois de négociation.

Vous trouverez dans les pages suivantes l'ensemble des informations qui motivent cette opération et qui vous présentent les modalités pratiques pour pouvoir apporter vos titres.

Espérant que vous serez convaincu par la pertinence du projet, je vous prie d'agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

Nicolas Reymond

Pourquoi apporter vos titres à l'Offre ?

1 Bénéficiaire d'une liquidité immédiate

En cas d'apport, Guerbet offre aux actionnaires d'Intrasense une liquidité immédiate sur l'intégralité de leur participation au prix de 0,44 € par action, soit des niveaux de prime de :

- **+34,1%** vs. le cours de bourse du 10 janvier 2023 (dernier jour de cotation précédant la publication du communiqué annonçant l'intention de Guerbet de déposer un projet d'Offre) ;
- **+35,6%** vs. le prix moyen pondéré par les volumes sur le dernier mois de négociation.

En outre, Guerbet s'engage à prendre à sa charge les frais de courtage liés à l'opération. Les actionnaires souhaitant apporter leurs actions ne régleront donc pas les frais associés.

2 Participer à la synergie entre deux acteurs de l'imagerie médicale

Cette opération permettrait de mettre en place une parfaite complémentarité d'offre et de :

- Capitaliser sur le réseau international et les capacités financières de Guerbet au service d'Intrasense pour accélérer la mise en œuvre de son plan de croissance.
- Développer un projet commun à forte valeur ajoutée dans l'Intelligence Artificielle : la conclusion d'un accord de licence est prévue au cours du 1er semestre 2023 qui permettrait à Intrasense d'intégrer et de commercialiser les algorithmes d'IA de Guerbet au sein de ses plateformes logicielles.

3 Soutenir l'avis favorable du Conseil d'administration d'Intrasense

Dans un contexte de compétitivité et de consolidation accrue dans le secteur de l'imagerie médicale, avancer seul devient complexe et risqué.

Le Conseil d'administration d'Intrasense a ainsi privilégié l'offre de Guerbet pour renforcer les ressources financières de la Société et éviter de futures augmentations de capital nécessaires au développement de la Société qui auraient pu diluer votre participation. S'adosser à un Groupe comme Guerbet constitue l'alternative à plus forte valeur ajoutée, aussi bien en termes d'offre produits que d'un point de vue financier.

i Les documents relatifs à l'Offre, à savoir la note d'information de Guerbet et la note en réponse d'Intrasense (comportant le rapport de l'expert indépendant et son addendum statuant sur le caractère équitable du prix de l'Offre) visées par l'AMF le 4 avril 2023 respectivement sous les numéros 23-096 et 23-097, sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org), de Guerbet (www.guerbet.com) et d'Intrasense (www.intrasense.fr). Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables d'Intrasense et de Guerbet sont également disponibles sur ces mêmes sites.

Quelles sont les modalités pratiques de l'Offre ?

Calendrier indicatif

20 fév	Dépôt du projet de l'Offre auprès de l'AMF
4 avr	Déclaration de conformité de l'Offre par l'AMF
6 avr 15 mai	Durée de l'Offre : période pendant laquelle vous pouvez apporter vos actions à l'Offre
19 mai	Publication de l'avis de résultat de l'Offre par l'AMF
24 mai	Règlement livraison de l'Offre

L'Offre sera caduque si, à la date de clôture de l'Offre, Guerbet ne détient pas plus de 50% du capital ou des droits de vote d'Intrasense (le « Seuil de Caducité »).

Si le Seuil de Caducité est atteint, l'Offre sera automatiquement réouverte dans les 10 jours de négociation suivant la publication du résultat définitif de l'Offre, dans des termes identiques à ceux de l'Offre initiale. La procédure d'apport des actions et la procédure de centralisation des ordres de l'Offre réouverte seront également identiques à celles de l'Offre initiale.

Comment apporter ses titres à l'Offre ?

Vous avez dû recevoir de la part de votre intermédiaire financier (banque, courtier en ligne), un formulaire de réponse à l'Offre Publique d'Achat, soit sur votre espace client, soit par courrier à votre domicile. Si vous n'avez pas encore reçu ce formulaire de réponse, nous vous invitons à suivre les instructions ci-après :

Actionnaire au porteur ou au nominatif administré	Actionnaire au nominatif pur
1. Rapprochez-vous de votre intermédiaire financier pour recevoir le formulaire de réponse à l'Offre, par Internet ou par courrier	1. Contactez votre Société Générale Securities Services pour recevoir le formulaire de réponse à l'Offre
2. Pour pouvoir participer à l'Offre et céder vos titres au prix de 0,44 € par action , vous devez renvoyer ce formulaire de vente des actions Intrasense complété et signé avant le 15 mai 2023	
3. À votre intermédiaire financier	3. À Société Générale Securities Services , soit par courrier : 32, rue du Champ de tir – CS 30 812, 44 308 Nantes CEDEX 3 ou par fax : 02 51 85 61 66

i Pour gagner du temps et si les conventions avec votre établissement financier le permettent, n'hésitez pas à lui transmettre votre ordre de vente par Internet directement depuis l'espace OST (Opérations sur Titres).

? Pour toute question relative à l'opération, contactez-nous :

 01 44 71 94 94

 intrasense@newcap.eu